



Monts, le 4 mai 2023

Lettre n°10 du Secrétaire Général du S2NM-CFDT



Chers adhérentes et adhérents,

Avant toute chose, le **Bureau du S2NM** et moi-même espérons que les sourires et l'envie continuent de vous accompagner au quotidien, surtout en ce mois de mai où le soleil revient réchauffer nos visages. Il nous semblait important de vous écrire, une nouvelle fois, pour témoigner de nos actions et vous informer sur l'activité et l'engagement de votre syndicat.

➤ Naturellement, l'actualité revendicative a beaucoup porté sur le **mouvement national relatif à la réforme des retraites**. Cette réforme reste injuste, impopulaire et dangereuse pour la santé de ceux qui font la richesse humaine de notre pays. La **CFDT** s'est fortement mobilisée, fort du mandat confié à Laurent BERGER en juin de l'année dernière. Nous avons, pour la plupart, participé à de nombreuses manifestations, qui sont tant par leur nombre que la mobilisation générée, sans précédent depuis plus de dix ans. C'était utile, même si nous comprenons que ce qui a été obtenu est bien maigre. Ne rien dire ou faire aurait certainement conduit à un résultat plus néfaste pour les millions de travailleurs en France. La **CFDT** a aussi pu montrer à travers ce mouvement social, la force de son organisation, sa détermination et sa pertinence.

Mais ce n'est pas totalement fini. Un nouveau projet de loi a été déposé, demandant l'abrogation de cette réforme des retraites. Elle devrait être présentée à l'Assemblée Nationale le 8 juin prochain. Le combat continue. Nous appelons donc à peser sur l'histoire sociale de ce pays, à se mobiliser une nouvelle fois, le **6 juin 2023 partout dans toutes les villes de France**. La **CFDT** vous invite à y participer massivement. Nous avons besoin de vous tous, nous avons besoin les uns des autres !

Nous savons que ces mobilisations à répétition ont pu ébranler votre pouvoir d'achat. Nous avons informé en février vos délégués de proximité d'une prise en charge partielle des rémunérations perdues. Pour rappel, pour bénéficier à une compensation des salaires par notre caisse de solidarité, il est indispensable d'être adhérent **avant le 19 janvier 2023**, date des premières mobilisations, et d'être à jour de ses cotisations en ayant indiqué aux Trésoriers le montant de son net imposable annuel au 31 décembre 2022. L'indemnisation des salaires perdus se base sur les retenues réellement effectuées sur les bulletins de salaire. Elle est basée sur un forfait donnant ainsi une équité pour tous.

➤ Notre syndicat est vivant, grâce à des femmes et des hommes engagés, donnant de leur temps pour faire fonctionner notre association de travailleurs. Cela peut parfois être éprouvant, face aux sollicitations multiples qui rythment notre quotidien. C'est pour cela qu'il est important de renouveler nos équipes et de laisser sa place. Je voudrai sincèrement les remercier pour leur engagement et leur abnégation. *Merci Sébastien, merci Béatrice, merci Denis...* Nous avons vu également notre secrétaire administrative faire valoir se droit à la retraite. Son aide et son professionnalisme étaient appréciés.



SYNDICAT NATIONAL DU NUCLEAIRE DE LA METALLURGIE

Notre Bureau et votre syndicat connaîtront donc dans les prochaines semaines des transitions naturelles. Nous fonctionnerons certainement en mode adaptatif dans les prochaines semaines, surtout en ce qui concerne la formation syndicale. Nous ferons notre maximum pour rendre opérantes toutes nos résolutions et répondre à nos obligations légales. Nous persisterons dans nos engagements, surtout dans l'accueil de ceux qui sont venus nous rejoindre depuis quelques semaines, quelques mois. Notre site web sera temporairement en sommeil en attendant sa mise à jour.

➤ Le mois de mai est synonyme d'obligation fiscale pour nous tous. Vous aviez l'habitude de recevoir précédemment votre attestation fiscale sous forme de courrier. Cette possibilité est dématérialisée depuis l'année dernière via votre **ESPACE PERSONNEL**. Ces petits gestes peuvent accompagner la transition écologique. Continuons donc à nous en emparer !

Pour ouvrir votre **ESPACE PERSONNEL** d'adhérent aller sur <https://monespace.cfdt.fr>. Pour vous connecter, vous aurez besoin la première fois de votre Numéro Personnel d'Adhérent (**NPA**) disponible sur votre carte d'adhérent. Si vous avez un doute, n'hésitez pas à contacter le Trésorier du Syndicat (tresoS2NM@outlook.fr).

Sur votre espace adhérent, vous pourrez accéder à la rubrique **MA COTISATION** en haut à droite. A l'intérieur vous aurez accès à **MES ATTESTATIONS FISCALES** que vous pourrez télécharger.

Pour celles et ceux qui en feraient l'expression, nous nous engageons naturellement à envoyer une attestation fiscale sous forme de papier (ou numérique par mail).

➤ Enfin, pour terminer ce courrier, je voudrai sincèrement remercier les territoires pour leur accueil chaleureux. Je m'étais engagé, en tant que Secrétaire Général, à venir autant que de possible dans votre territoire et vos établissements. Je poursuivrai ces rencontres dans les prochains mois. Il est important de garder cette richesse qui fait notre syndicalisme. La solidarité et l'humain sont au cœur de notre engagement.

Je reste disponible pour chacun d'entre vous.

Sébastien, votre secrétaire.